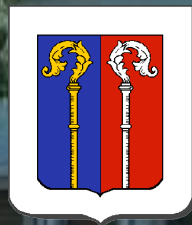


MAXSTADT



Bulletin communal n°3 - Mars 2015

ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Les jours rallongent, le soleil montre à nouveau le bout de son nez, la nature redémarre ; en bref, revoilà le printemps. Et qui dit printemps dit promenades et autres activités extérieures, qui redonnent de nouvelles occasions de nous rencontrer, de partager d'agréables moments.

Moins agréables sont les annonces officielles des réductions budgétaires, et donc de la baisse des dotations des communes : la participation de l'État à notre budget communal va baisser de 30% sur 3 ans ! Dès cette année, c'est 10% de moins. Voilà qui va nous donner de quoi s'exercer au jonglage pour le budget 2015. Rajoutez à cela une commune qui joue les perturbateurs au sein de la CCCM, et qui complexifie le déploiement du Très Haut Débit...

Quoi qu'il en soit, nous continuons à défendre bec et ongles vos intérêts, soyez en sûrs !

Bien sincèrement,
Sébastien LANG



Du recensement citoyen à la Journée Défense et Citoyenneté « rénovée »

La DSN (direction du service national), au travers de ses missions telle la mise en œuvre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur des jeunes. La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, sur un parcours de citoyenneté.

Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement : l'éducation nationale, les mairies, et la Défense :

- **Étape 1 : Enseignement de Défense :**
Cet enseignement obligatoire s'inscrit dans les programmes des établissements d'enseignement du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire. Il est mis en œuvre par le Ministère de l'éducation nationale, en collaboration étroite avec le Ministère de la Défense.
- **Étape 2 : Le Recensement :**
Il intervient à la l'âge de 16 ans. Acte volontaire, il concerne tous les jeunes Français, fille et garçons. Cette démarche s'effectue par Internet ou en Mairie du lieu de résidence. Les listes de recensements facilitent l'inscription sur les listes électorales ; elles sont transmises à la DSN qui établit les convocations pour la journée de Défense et Citoyenneté. Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, BAC, Conduite accompagnée...). Entre 18 et 25 ans, c'est le certificat de participation à la JDC qui est exigé pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire.
- **Étape 3 : La Journée Défense et Citoyenneté « rénovée » :**
La JDC a pour vocation première de convaincre et d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de notre défense et de sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leurs sont proposées.

« Convaincre de la légitimité de notre défense »

La JDC est une occasion unique de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (760 000 jeunes par an) avec son Armée. Seul lien institutionnel qui subsiste aujourd'hui entre les jeunes et les armées, la JDC est le complément indispensable à une armée professionnelle pour permettre l'adhésion du citoyen aux objectifs de défense.

« Favoriser la compréhension des enjeux de défense »

Menée en collaboration avec les armées et la gendarmerie, elle permet d'améliorer la compréhension des enjeux de défense et de sécurité de notre pays. Ainsi permet-elle de mieux faire comprendre la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens.

« Offrir des moyens d'engagements au service de la Défense »

La JDC a un impact non négligeable sur l'engagement au profit des armées, puisque plus d'un tiers des jeunes a eu envie, à la suite de cette journée, de prendre contact avec les services d'informations et de recrutement des armées

(suite en page 2)

BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

JDC

JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOUV.FR

Quelques décisions du Conseil Municipal

- Le Conseil Municipal et l'ACSM ont entériné un accord de principe concernant le Foyer et les terrains attenants, qui seront cédés à la commune pour l'euro symbolique ; l'ACSM conservera l'usage du nouveau hangar qu'elle a construit, tant que l'association existera ; la commune réservera, dans le bâtiment qu'elle construira à l'extrémité de la plate-forme, une zone de stockage à l'usage de l'ACSM (ce bâtiment abritera en premier lieu un espace de garage pour le tracteur municipal, un atelier municipal abrité et chauffé, un vestiaire réglementaire et des sanitaires).
- Adhésion de la commune au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Moselle, pour l'année 2015.
- Installation en mairie d'un système de Gestion Électronique Documentaire, fourni par la société JVS. L'ensemble des documents entrants et sortants seront donc numérisés et indexés.
- Subvention de 145 € à l'U.S.E.P. Saint-Avold (dont fait partie le regroupement scolaire du SIVOCS Altrippe-Biding-Laning-Maxstadt) pour participation aux frais de transport pour les rencontres sportives dans le cadre de l'U.S.E.P.

(suite et fin de la page 1)

« Préparer les jeunes à devenir citoyen engagé »

Par son caractère universel, la JDC rappelle à chaque jeune Français ses devoirs et responsabilités dans la société et le prépare à devenir citoyen engagé. Ce moment unique de rencontre, bref, constitue, pour l'ensemble d'une classe d'âge, une occasion de l'affirmation de la conscience nationale.

« Détecter et orienter les jeunes en difficulté »

En liaison avec l'éducation nationale, les missions locales et les dispositions d'insertion, la JDC est l'outil national de détection des jeunes en difficulté, véritable enjeu de cohésion sociale. En 2014, 8.6% des jeunes Français en métropole et 34.6% des jeunes vivants dans les DOM ont été identifiés en difficulté de lecture.

Les tests de maîtrise de la langue française dits tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française réalisés au cours de la JDC sont conçus par la direction de l'évaluation, de prospection et de la performance du ministère de l'éducation nationale, et participent au dépistage des jeunes en difficulté scolaire.

Ainsi en 2014, les centres du service national ont transmis aux plateformes d'appui et de suivi aux décrocheurs, les coordonnées de 38368 jeunes décrocheurs lors de la JDC soit 4.9% des présents.

Petit rappel

Les armées recrutent de nombreux jeunes.

Sans diplômes et jusqu'à bac+3, de 17 ans et demi à 29 ans. Salaire moyen variable suivant le type d'armée : 1 200 euros/mois. Il existe également de nombreuses formes de contrats allant de 5 à 9 ans renouvelables.

Toutes les informations sur le site :

www.defense.gouv.fr

En tant qu'ancien Sous-officier de l'armée de Terre, vous pouvez également me contacter au 06.71.34.96.56.

Bernard NOËL, Adjoint au Maire

Les chiffres

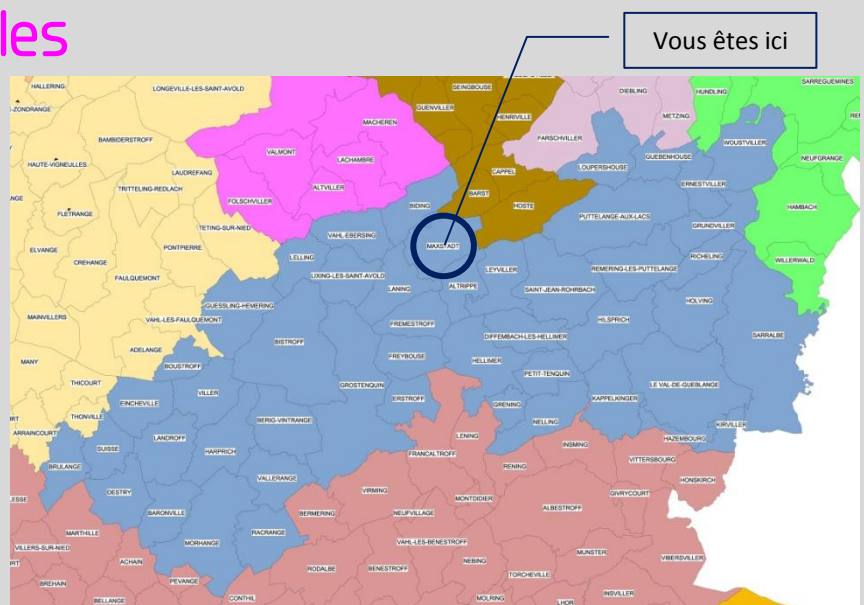
Au 1 janvier 2015, la direction du service national compte 1020 civils et 289 militaires. Elle est composée de 5 établissements du service national (ESN) regroupant en métropole 27 centres du service national et 6 centres Outre Mer. Son administration est située à Orléans.

- 11 467 sessions de Journée Défense et Citoyenneté
- 7000 animateurs actifs en 2014 dont 25% de réservistes militaires.
- 76 889 jeunes détectés en difficulté de lecture
 - 63 318 en métropole
 - 13 571 outre mer
- 99.10% des participants ont bénéficiés d'une initiation à l'alerte et aux gestes de premiers secours (dont la mise en œuvre du défibrillateur automatique).

Élections départementales

Les dimanches 22 et 29 mars prochains, vous allez élire vos nouveaux Conseillers Départementaux (ex-Conseillers Généraux), avec un nouveau mode de présentation des candidats, et un nouveau canton ! Fini le canton de Grostenquin, nous voilà maintenant faisant partie du canton de Sarralbe ! Plus grand, 48 communes et 35 000 habitants contre 31 communes et 15 000 auparavant, il reprend toutefois l'intégralité de l'ancien canton de Grostenquin (pas de démembrement).

Nouveau mode de présentation des candidats : chaque candidat doit se présenter en binôme mixte (un homme et une femme). Ne rayez pas l'un des noms sur votre bulletin de vote, sinon le bulletin entier est nul !



Repas des Anciens

Le 30 novembre dernier, nos anciens ont répondu en nombre à l'invitation, pour partager un moment de convivialité lors du traditionnel Repas des Anciens, au Foyer de l'ACSM.

La restauration était signée Culin'Arts Événementiel de Loupershouse et l'animation par le fameux Pépito et sa marionnette impertinente !



Vœux du Conseil Municipal

Le dimanche 11 janvier, le Conseil Municipal, par la voix du Maire, a présenté aux habitants de Maxstadt ses meilleurs vœux pour 2015, malgré un début d'année terrible pour notre pays, attaqué au cœur même de certaines de ses libertés.

Après avoir fait un tour d'horizon des l'année écoulée, surtout marquée par une phase de « prise de marques » dans la gestion complexe d'une commune, même d'une petite commune rurale, mais aussi en revenant sur certaines décisions importantes (transfert de la classe de CE1 à Biding notamment), il a été présenté une série de projets en cours et à venir, qui font l'objet d'une programmation annuelle ou pluro-annuelle dans le cadre de nos finances.

C'est notamment la démolition de la maison Peiffer, la création d'un espace de jeux adapté pour les tout-petits, la construction d'un nouveau local technique communal, et divers aménagements routiers.



Après une allocution de M. Claude BITTE, vice-président du Conseil Général venu en ami, ce moment s'est achevé par la dégustation de la galette des Rois. Aux dernières nouvelles, aucune dent n'a été maltraitée par une fève traîtresse !



MAXSTADT 2.0

Pour maintenir le plus possible un contact avec les habitants, ou même avec ceux qui sont loin des yeux mais près du cœur, Maxstadt est désormais présent sur les réseaux sociaux. Informations brèves, rappel de dates, alertes météo et actualités de la commune sont désormais mises en ligne, en complément d'un site internet renouvelé à venir (nous profiterons certainement d'un appel d'offres lancé par la CCCM pour minimiser les coûts de développement).



www.facebook.com/CommuneMaxstadt



Une réflexion est menée quant à la mise en place d'un système d'alerte par SMS (informations urgentes : alertes météo, gendarmerie, circulation des bus scolaires perturbée...). Merci de laisser un message à mairie@maxstadt.fr ou un SMS au 06.35.96.67.90 si vous êtes intéressés par un tel service.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE

Eden LAVRIC, née le 20 février, fille de Mikaël et Emmanuelle LAVRIC.

A NOTER

L'association hollandaise Stichting Evenementen AMAC organise un rallye historique automobile, le « 62^{ème} International Tulpenrallye » de Saint-Vincent en Italie à Noordwijk en Hollande. Maxstadt se trouvant sur le parcours, c'est près de 230 voitures anciennes (avant 1972) qui traverseront le village le **14 mai**, entre 10h30 et 13h30 environ, venant d'Altrippe et se dirigeant vers Laning. A vos appareils photo !

La société OTI France interviendra pour le compte d'ERDF, afin de relever les compteurs électriques, le **21 avril**. Merci de leur faciliter l'accès au compteur.

AGENDA

Mairie

Accueil du public tous les lundis et vendredis de 16h à 17h

Permanence du Maire tous les vendredis, de 10h à 12h et de 14h à 17h (rendez-vous possible)

Agence postale communale

Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15h à 17h

Dimanche 8 mars 2015 :

Assemblée Générale de l'ACSM, à 17h au Foyer

Dimanche 22 & Dimanche 29 mars 2015 :

élections départementales (ex-cantonales)

Jeunes lycéens étrangers, colombiens et allemands, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des États-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !



Renseignements :
CEI-Centre Échanges Internationaux
Christina Le Duc
03 82 83 20 13 / 06 15 04 16 52
Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14

Repas au profit de la Ligue Contre le Cancer



L'ACSM organise au Foyer le traditionnel repas au profit de la Ligue Contre le Cancer.

Dimanche 19 avril 2015 à partir de 12h

Au menu : Couscous – Fromage – Glace – Gâteau

20 € par adulte, ½ tarif pour les moins de 12 ans

Une urne sera mise en place au Foyer pour les gens désirant effectuer un don. Les dons en chèques seront à libeller au nom du Comité départemental de la Moselle de la ligue contre le cancer. Un reçu vous permettant une déduction fiscale vous sera envoyée par courrier à votre domicile.

Pour toutes réservations, veuillez contacter :

Micheline HENSEL 03 87 90 98 85 – Nicolas KINOSKY 06 80 94 40 82

Au plus tard le 10 avril 2015 (paiement à l'inscription)

Vous êtes disponibles et prêts à aider ?

- Samedi 18 avril dès 14h : préparation de la salle
- Dimanche 19 avril vers 11h30 : petits préparatifs pour le repas, service en salle, vaisselle. C'est à la fin du repas que la plus forte participation est attendue, pour tout remettre en état.

Pour la bonne organisation, veuillez vous inscrire auprès de la responsable Micheline HENSEL.

Les pâtisseries et pâtisseries du village sont d'ores et déjà sollicités pour la confection de gâteaux – MERCI D'AVANCE !

L'intégralité du bénéfice de cette journée sera versé à la ligue.

Tests du réseau incendie

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) procèdera à des essais du réseau incendie de la commune.

Ces tests auront lieu les 30 et 31 mars. L'eau peut alors être légèrement teintée (traces terreuses sans conséquences sur la potabilité de l'eau), attention aux lessives de blanc !

Très Haut Débit : quelles avancées ?

Le 23 février, le Conseil Général de la Moselle a acté les statuts et a lancé la création du Syndicat Mixte d'Aménagement Numérique de la Moselle, début d'une nouvelle étape dans le déploiement d'un réseau THD « fibre optique jusqu'à l'abonné » pour les quelques 150 000 foyers mosellans des 20 différents EPCI (Communautés de communes) fondateurs.

Cette décision fait suite aux multiples réunions d'un comité de préfiguration (au sein duquel le Maire de Maxstadt représentait la CCCM), qui a défini les grandes lignes de ce projet départemental : un déploiement par affermage, **en 5 ans maximum**.

Malheureusement, l'attitude individualiste de l'ex-conseil municipal de la ville de Morhange (fraîchement débarqué par le Conseil d'État) complique sérieusement la donne pour la CCCM : le refus de Morhange de transférer la compétence « réseau numérique » bloque l'adhésion de la CCCM au Syndicat Mixte.

Mais les 30 autres communes de la CCCM n'ont pas dit leur dernier mot ! Après de nombreuses heures de travail, de multiples réunions parfois très tardives, une solution est en train de naître pour contourner cet écueil, quand bien même le financement, initialement du ressort de la CCCM, soit réparti directement sur les communes.

Notre objectif n'a pas varié d'un pouce : mettre à disposition de **tous** un service internet à très haut débit, avec la fibre à domicile, permettant un choix **absolu** de l'opérateur, et ce **avant fin 2021**.